

Trophée Narbonnais

Narbonne – 12 et 13 octobre 2019

RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI n° d'autorisation : en cours

1. Le tournoi est ouvert aux catégories minimales, cadets, juniors, sénior et vétérans, de classement N2 à P12. Le nombre maximum de participants est fixé à 280 joueurs en cas d'un nombre surnombre, le choix se fait en limitant le nombre de joueurs par ordre d'arrivée.
2. Le tournoi est divisé en plusieurs séries en fonction de la côte CPPH des joueurs. Leur série d'affectation est déterminée par leur cote au 26/09/2019 (ou la cote globale de l'équipe pour les doubles). Dans la mesure du possible, afin d'équilibrer les niveaux, les joueurs sont regroupés en séries de 12 joueurs.
3. Les volants sont à la charge des joueurs, le volant officiel de la compétition est le Yonex AS20. Ce volant est celui utilisé en cas de désaccord entre les joueurs.
4. Tous les participants doivent être licenciés à la FFBAD ou à toutes autres fédérations affiliées à Badminton Europe. Le contrôle des licences est effectué le samedi 12 octobre à partir de 8h00. Les rencontres débutent à 8h30. Le dimanche les matches débutent à 9h00, Tous les joueurs doivent être présents à l'heure indiquée sur leur feuille de convocation envoyée à leur club.
5. À l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 mn peut être disqualifié par le juge arbitre. Le match doit débuter après 3 minutes maximum d'échauffement. Les matchs peuvent être appelés avec 1 heure d'avance sur l'horaire annoncé. Tout joueur désirent s'absenter devra le signaler au juge arbitre.
6. Les rencontres se déroulent par poules en simple, double et mixte si le nombre de participants le permet. Le juge arbitre peut modifier les tableaux en fonction des éventuels forfaits, si aucun match du tableau n'est commencé. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 mn minimum. Il pourra être réduit en accord avec les intéressés.
7. L'inscription peut se faire sur 1 ou 2 tableaux parmi les 3 proposés (1 seul tableau par jour). En cas d'un nombre insuffisant de joueurs ou pour le bon déroulement de la compétition, un tableau peut-être éliminé à l'initiative de l'organisateur. En cas de défaillance du partenaire, il peut être fait appel à la liste des remplaçants si le premier match du tableau n'est pas commencé et après accord du Juge-Arbitre.
8. La date limite d'inscription est fixée au 27/09/2019, date d'email ou cachet de la poste faisant foi.
9. Tout volant touchant le plafond ou un élément y étant accroché est considéré faute sauf au service où il est considéré comme LET et rejoué 2 fois maximum.
10. Les droits d'inscription sont de 17 euros pour 1 tableau et de 19 euros pour 2 tableaux. L'ensemble des clubs, établissent une feuille d'inscription et transmettent avant la date limite d'inscription le règlement accompagné de la feuille d'inscription.
11. Le tournoi est placé sous l'autorité du juge arbitre principal : M. LANDRI Rémy.
12. Les rencontres se déroulent en auto-arbitrage, néanmoins le juge-arbitre peut autoriser des arbitres à officier.
13. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou de pertes à l'intérieur ou aux abords du gymnase.
14. Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le tournoi se déroule conformément aux règles et règlement de la Fédération Française de Badminton, chaque match se déroule au meilleur des 2 sets gagnants de 21 points.
15. Les joueurs mineurs doivent être sous l'autorité d'un adulte , qui doit être mentionné sur la feuille d'inscription et qui doit être présent le jour de la compétition.